

## RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

### André Oleffe (1914-1975), fer de lance de la démocratie chrétienne

Wynants, Paul

*Published in:*

Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon

*Publication date:*

2007

[Link to publication](#)

*Citation for pulished version (HARVARD):*

Wynants, P 2007, 'André Oleffe (1914-1975), fer de lance de la démocratie chrétienne', *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, vol. 21, numéro 4, pp. 179-207.

#### General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

#### Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

**ANDRÉ OLEFFE (1914-1975),  
FER DE LANCE DE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE\***

Paul WYNANTS

Né à Court-Saint-Étienne, le 10 mai 1914, et décédé à Ottignies, le 18 août 1975, André Oleffe<sup>1</sup> est une grande figure du monde catholique dans le troisième quart du XX<sup>e</sup> siècle. C'est à son rôle de chef de file de la démocratie chrétienne en Belgique francophone que s'attache la présente contribution. Nous situerons d'abord l'intéressé en pointant quelques traits qui singularisent son itinéraire. Nous entrerons ensuite dans le vif du sujet en focalisant notre attention sur les efforts déployés par l'Ottintois, à différents moments, en vue de renforcer la représentation politique des travailleurs chrétiens.

---

\* Communication présentée à la journée d'étude *Les intellectuels dans la Cité* (FUNDP Namur, 16 mai 2007) à l'occasion de l'accession à l'éméritat du Père Pierre Sauvage.

1. À son propos, cf. *Oleffe André*, dans H. GAUS (s. dir.), *Politiek biografisch lexicon. Belgische Ministers en Staatssecretarissen 1960-1980*, Anvers, 1989, p. 833-838 ; P. WYNANTS, *André Oleffe et le fédéralisme : du rejet à l'acceptation résignée (1961-1972)*, Bruxelles, 2007 (Courrier hebdomadaire du CRISP, n° 1954).

## Un homme aux multiples facettes

Évoquant le poids d'André Oleffe dans les milieux sociaux chrétiens, William Ugeux<sup>2</sup> fait observer, en 1973 :

« À chaque fièvre qui s'empare du milieu parlementaire ou des différents partis belges, il est de ceux dont le nom revient. On lui reproche de « tirer les ficelles », on lui prête des exclusives et des recommandations à propos de candidats ou de la place de certains candidats sur les listes du PSC. Certains croient pouvoir souligner, dans des points de programme, dans des démarches de groupes politiques, son influence, sa manière de voir, parfois même, dit-on, des exigences formulées par lui au nom de la démocratie chrétienne. »

Le parcours d'Oleffe explique, dans une large mesure, la place que l'intéressé occupe au cœur du système politique belge. Nous en rappellerons les grands traits en pointant trois paradoxes.

Tout d'abord, Oleffe est à la fois un libre-exaministe et un chrétien convaincu. Durant son enfance, il ne reçoit pas une éducation fortement imprégnée de catholicisme. Il effectue toute sa scolarité dans l'enseignement officiel, avant de décrocher un diplôme d'ingénieur commercial à l'ULB, en 1935. Pendant ses études supérieures, il adhère au libre examen et ne renie jamais cet engagement. Au début de l'âge adulte, il découvre la profondeur et les exigences de la foi chrétienne. Jusqu'à sa mort, il n'en demeure pas moins un catholique atypique, selon les critères du temps : peu sensible aux pompes de la liturgie, il éprouve de l'aversion envers le cléricanisme et est attaché par-dessus tout à la liberté de conscience<sup>3</sup>. À la demande de l'épiscopat, le même homme exerce

---

2. W. UGEUX, *André Oleffe ou le dialogue en circuit fermé*, Bruxelles, 1973, p. 116.

3. Se qualifiant de « curieux catholique », il déclare, quelques mois avant sa mort : « Je ne comprends rien à la liturgie, cela ne m'intéresse pas. La religion

pourtant de hautes responsabilités à l'Université catholique de Louvain<sup>4</sup> : de 1967 à 1975, il est successivement conseiller du pouvoir organisateur, administrateur des sections française et flamande avant leur sortie d'indivision, puis président du conseil d'administration de l'UCL, durant les six dernières années de sa vie.

J'en viens au deuxième paradoxe. Oleffe est un financier de haut vol, « commensal du gouverneur de la Société Générale »<sup>5</sup>, qui consacre l'essentiel de son activité professionnelle à la régulation de l'économie de marché. Comme directeur (1945-1962), directeur général (1962-1973), puis président (1973-1974) de la Commission bancaire, il exerce « une tutelle vigilante, mais objective »<sup>6</sup> sur les institutions privées de crédit et de placement. Membre des commissions De Voghel et du Conseil supérieur des Finances, il fait partie du cercle restreint qui adresse à l'État des recommandations sur l'organisation du marché des capitaux et sur la gestion des fonds publics. Il étend son champ d'action à la restructuration de grands secteurs économiques, en étroite collaboration avec les partenaires sociaux, par la coordination des politiques d'investissement. Pendant sept ans, il préside ainsi le Comité de concertation de la politique sidérurgique, tout en jouant un rôle majeur au sein du Comité de contrôle de l'électricité et du gaz. En 1974-1975, il ponctue sa carrière de grand commis de

---

n'est pas une liturgie. Je ne veux juger personne, je ne sais pas si quelqu'un qui pratique est croyant ou pas. Ce qui m'intéresse, c'est qu'il aime les gens, qu'il soit généreux de sa personne » (*La Libre Belgique*, 19 août 1975).

4. Sur le rôle qu'Oleffe joue dans cette institution, avant et après la *splitsing*, voir W. JONCKHEERE et H. TODTS, *Leuven Vlaams. Splitsingsgeschiedenis van de Katholieke Universiteit Leuven*, Louvain, 1979 ; Ch. LAPORTE, *L'affaire de Louvain 1960-1968*, Bruxelles, 1999 ; J.-M. LECHAT, *Naissance de Louvain-la-Neuve 1962-1971. Chronique d'une aventure entrepreneuriale*, Louvain-la-Neuve, 2006 ; É. MASSAUX, *Pour l'Université catholique de Louvain. Le « Recteur de fer » dialogue avec Omer Marchal*, Bruxelles, 1987 ; M. WOITRIN, *Louvain-la-Neuve et Louvain-en-Woluwe. Le grand dessein*, Paris-Gembloux, 1987.

5. W. UGEUX, *op. cit.*, p. 13.

6. *La Libre Belgique*, 19 août 1975.

l'État en devenant ministre des Affaires économiques dans le premier gouvernement Tindemans.

Enfin, Oleffe est simultanément un intellectuel et un dirigeant du mouvement ouvrier, à une époque où ce dernier compte très peu d'universitaires dans ses rangs. Intellectuel engagé, il est l'auteur d'articles de presse, de contributions à des revues, d'exposés à caractère technique, de conférences destinées au grand public, de leçons données aux Semaines sociales wallonnes. Président de l'aile francophone du Mouvement ouvrier chrétien (MOC-ACW) de 1950 à 1973, il y assume des tâches d'animation, de gestion et de représentation. Dans l'exercice de ce mandat, il garde deux préoccupations caractéristiques d'un intellectuel. D'une part, il veille à la diffusion des positions adoptées par les organisations dont il a la charge : il est ainsi un des fondateurs du quotidien *La Cité*<sup>7</sup>, en 1950, et du mensuel *Démocratie*<sup>8</sup>, à la fin de l'année 1966. D'autre part, il est très attentif à la formation des cadres et des militants. Avec son appui, le Centre d'information et d'éducation populaire, constitué par le MOC, est le creuset de trois réalisations novatrices<sup>9</sup> : l'Institut supérieur de culture ouvrière (ISCO, 1962), la Fondation Travail-Université (FTU, 1967) et la Faculté ouverte de politique économique et sociale (FOPES, 1974)<sup>10</sup>.

---

7. Sur l'histoire de ce journal, cf. R. CAMPÉ, M. DUMON et J.-J. JESPER, *Radioscopie de la presse belge*, Verviers, 1975, p. 307-327.

8. Fl. LORIAUX, *Chronique d'un mouvement social de 1945 à nos jours*, dans J. NEUVILLE et al., *Le Mouvement ouvrier chrétien 1921-1996. 75 ans de luttes*, Bruxelles, 1996, p. 185.

9. M.-Th. COENEN, *L'éducation et la formation des travailleurs adultes : un enjeu permanent*, *ibid.*, p. 141-144.

10. Créé en partenariat avec les FUNDP de Namur, l'ISCO permet à des travailleurs engagés dans l'action collective d'étoffer leur bagage intellectuel et d'obtenir l'équivalent d'un graduat. Présidée par A. Oleffe, la FTU jette des ponts entre deux universités (FUNDP, UCL) et les organisations ouvrières chrétiennes. Elle promeut des recherches sur des questions socio-économiques, tout en patronnant l'admission de diplômés de l'ISCO à l'UCL, en Sciences du travail. Fondée avec l'UCL, la FOPES dispense une formation politique,

## Sous-représentation politique des travailleurs chrétiens (1945-1958)

À la différence de l'Union catholique d'avant-guerre<sup>11</sup>, le Parti social chrétien (PSC-CVP)<sup>12</sup> n'est pas un conglomérat de *standen*. Ce terme<sup>13</sup> désigne des groupes sociaux organisés, qui défendent leur programme et leurs intérêts à l'intérieur d'une formation politique, où ils disposent de leur propre représentation. Constitué en 1945, le PSC-CVP se veut « unitaire » : il se fonde sur l'affiliation directe et individuelle de ses membres.

En pratique, toutefois, surtout en Flandre, les *standen* recouvrent une influence officieuse, mais réelle, dans les organes et dans la représentation parlementaire du parti. Le phénomène est moins marqué en Wallonie : la structuration plus lâche des groupes sociaux y permet la perpétuation de « baronnies », c'est-à-dire de fiefs électoraux généralement contrôlés par des notables de la mouvance conservatrice<sup>14</sup>.

---

économique et sociale de haut niveau à des adultes déjà dotés d'une large expérience en ces domaines.

11. E. GERARD, *De Katholieke Partij in crisis. Partijpolitiek leven in België (1918-1940)*, Louvain, 1985.

12. Sur l'histoire de cette formation, cf. W. BEKE, *De ziel van een zuil. De Christelijke Volkspartij 1945-1968*, Louvain, 2005 ; W. DEWACHTER et al. (s. dir.), *Un parti dans l'histoire 1945-1995. 50 ans d'action du Parti Social Chrétien*, Louvain-la-Neuve, 1996 ; P. DELWIT (s. dir.), *Le parti social chrétien. Mutations et perspectives*, Bruxelles, 2002.

13. J. SMITS, *De standenvertegenwoordiging in de Christelijke Volkspartij en de Parti Social Chrétien*, dans *Res Publica*, t. 26, 1982, p. 73-127 ; ID., *Les standen dans les partis sociaux chrétiens*, Bruxelles, 1986, (Courrier hebdomadaire du CRISP, n<sup>os</sup> 1134-1135).

14. P. PASTURE, *Redressement et expansion (1945-1960)*, dans E. GERARD et P. WYNANTS (s. dir.), *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, t. 1, Louvain, 1994, p. 252 ; W. DEWACHTER, *Un projet fort, saisi entre positions de pouvoir établies et tendances nouvelles : organisation et fonctionnement du PSC-CVP de 1945 à 1968*, dans W. DEWACHTER et al. (s. dir.), *op. cit.*, p. 175.

Le poids politique du Mouvement ouvrier chrétien n'est donc pas le même, de part et d'autre de la frontière linguistique. À cet égard, trois différences méritent d'être épinglées entre le Nord et le Sud du pays<sup>15</sup>. Tout d'abord, de 1947 à 1963, tous les présidents de l'aile néerlandophone du PSC-CVP sont issus des rangs de l'ACW ; entre 1945 et 1968, aucun des cinq présidents de l'aile francophone n'a d'acointances avec le MOC. Ensuite, au Comité national du Parti social chrétien, l'ACW détient, en moyenne, un tiers des mandats flamands au cours de la même période ; la part du MOC, dans le total des mandats francophones, ne dépasse pas un sixième de 1945 à 1949, un cinquième de 1950 à 1961, un quart de 1962 à 1965. Enfin, au sein du groupe parlementaire PSC-CVP de la Chambre, l'ACW décroche habituellement deux cinquièmes, quelquefois même plus de la moitié des sièges flamands ; de son côté, le MOC obtient moins de 20 % des sièges wallons jusqu'en 1954, moins de 30 % de 1954 à 1958. C'est à ce moment, on le verra, qu'Oleffe intensifie son action, en vue d'étendre l'influence politique de la démocratie chrétienne. En menaçant des positions de pouvoir acquises de longue date par le courant conservateur, il s'attire *ipso facto* l'inimitié de cette fraction, solidement installée aux commandes du PSC.

Jusqu'en 1958, la sous-représentation politique des organisations ouvrières chrétiennes s'explique également par un autre phénomène : l'apolitisme relatif des cadres et des militants. Pareille attitude est assez répandue dans les mouvements à finalité apostolique, comme la JOC et les Équipes Populaires<sup>16</sup>, qui

---

15. P. PASTURE, *Kerk, politiek en sociale actie. De unieke positie van de christelijke arbeidersbeweging in België 1944-1973*, Louvain-Apeldoorn, 1992, p. 434-442.

16. Sur l'histoire de ces mouvements, cf. L. BRAGARD et al., *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne Wallonie-Bruxelles, 1912-1957*, Bruxelles 1990, 2 vol. ; P. WYNANTS et F. VANNESTE, *Jeunesse Ouvrière Chrétienne*, dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 27, n° 160, Paris, 1999, col. 1254-1280 ; L. VOS, P. WYNANTS et A. TIHON, *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne*,

nourrissent des préventions à l'égard de l'engagement politique direct et de ses « compromissions ». Dans les cercles qui n'éprouvent pas de telles réticences, l'après-guerre a creusé des divisions profondes : il n'y a pas de communauté de vues entre adhérents du PSC-CVP et partisans de l'Union Démocratique Belge<sup>17</sup>, entre léopoldistes et antiléopoldistes<sup>18</sup>. L'existence de ce double fossé est peu propice à un investissement collectif sous la bannière sociale chrétienne. À la fin des années quarante, un rapprochement s'esquisse néanmoins entre le MOC et le PSC. Deux obstacles interrompent ce processus de convergence : le dénouement de la Question royale fait craindre aux démocrates chrétiens un net virage à droite du parti<sup>19</sup> ; considérée comme « immobiliste », la politique socio-économique des gouvernements homogènes, dirigés par Joseph Pholien et Jean Van Houtte (1950-1954), mécontente les milieux syndicaux<sup>20</sup>. Pendant ces années difficiles, André Oleffe, impatient de renforcer l'influence politique du Mouvement ouvrier chrétien wallon et bruxellois dans le giron du PSC-CVP, doit ronger son frein.

---

dans E. GERARD et P. WYNANTS (s. dir.), *op. cit.*, t. 2, p. 424-499 ; G. ZELIS, *Les Équipes Populaires*, *ibid.*, p. 544-563.

17. L'UDB entend recomposer le paysage politique autour de la ligne de partage socio-économique entre progressistes et conservateurs, en transcendant le clivage philosophique et religieux. Elle gagne la sympathie de cadres et de militants du MOC, surtout en Wallonie, mais elle ne perce guère dans les milieux socialistes. Elle essuie un revers lors des élections législatives du 17 février 1946, dont elle ne parvient pas à se remettre. Cf. W. BEERTEN, *Le rêve travailliste en Belgique. Histoire de l'Union Démocratique Belge*, Bruxelles, 1990.

18. J. GERARD-LIBOIS et J. GOTOVITCH, *Léopold III : de l'an 40 à l'effacement*, Bruxelles, 1991, *passim*.

19. P. WYNANTS, *Le « centre » : histoire et sens d'un positionnement politique pour le PSC*, dans P. DELWIT (s. dir.), *op. cit.*, p. 51.

20. P. PASTURE, *Kerk...*, *op. cit.*, p. 85-97.

## Offensive pour la démocratie chrétienne (1958-1966)

À partir de 1954, Oleffe entrevoit la possibilité d'un rééquilibrage entre les groupes sociaux au sein du parti. Le contexte de l'heure n'y est pas étranger. Rejetés dans l'opposition pour une législature (1954-1958), les sociaux chrétiens se sentent agressés par la politique scolaire du gouvernement Van Acker-Liebaert, une coalition « violette » avant la lettre. Ils s'inquiètent également des projets « étatistes » du ministre Léon-Éli Trochet en matière d'assurance maladie-invalidité. Le président du MOC joue alors la carte de « l'union sacrée » entre catholiques : combat contre le gouvernement laïque et loyauté sans faille envers le « pilier » chrétien, tels sont les deux axes de sa stratégie.

Sur le terrain, les syndicalistes de la CSC-ACV<sup>21</sup> prennent la tête d'une vaste mobilisation sociale contre les projets du ministre de l'Instruction publique, Léo Collard. De leur côté, les dirigeants nationaux et régionaux du MOC s'impliquent fortement dans la campagne politique lancée contre le même adversaire : ils s'activent dans les rangs du Comité national pour la défense des libertés démocratiques, constitué à cet effet, et dans ses comités d'arrondissement<sup>22</sup>. À l'approche du scrutin législatif du 1<sup>er</sup> juin 1958, Oleffe s'emploie à engranger les résultats de cette politique de présence : pour les « amis » du MOC, il demande et obtient davantage de places d'éligibles, lors de la confection des listes électorales du PSC-CVP. À la Chambre, pour la première fois, la démocratie chrétienne emporte 38 % des sièges dévolus à l'aile

---

21. Confédération des syndicats chrétiens – Algemeen christelijk vakverbond. Sur l'histoire de cette organisation, cf. J. MAMPUYS, *Le syndicalisme chrétien*, dans E. GERARD et P. WYNANTS (s. dir.), *op. cit.*, t. 2, p. 150-277.

22. J. TYSENS, *Guerre et paix scolaires 1950-1958*, Bruxelles, 1997, p. 142-147 ; L. HAAGDORENS, *De mobilisatie van de katholieke zuil in de schoolstrijd tijdens het eerste jaar van de regering Van Acker (mei 1954-juli 1955)*, dans *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. 15, 1984, p. 3-70.

francophone du parti<sup>23</sup>. Structurées depuis avril 1955 en un Mouvement des indépendants et des cadres (MIC)<sup>24</sup>, les forces conservatrices déclenchent aussitôt un tir de barrage, surtout à Bruxelles et dans la Cité Ardente. Ainsi, dans l'arrondissement de Liège, aucun démocrate chrétien patenté n'est aligné sur la liste du PSC<sup>25</sup>.

La suite des événements ne peut être décryptée qu'en isolant trois acteurs ou groupes d'acteurs, dont les attitudes sont convergentes : Oleffe, les démocrates chrétiens de certains arrondissements wallons et la direction de l'aile francophone du Mouvement ouvrier chrétien.

Oleffe n'a aucun atome crochu avec le gouvernement Eyskens-Lilar (1958-1961), formé de sociaux chrétiens et de libéraux. En désaccord avec la politique socio-économique de la coalition<sup>26</sup>, il décline le portefeuille ministériel qui lui est offert, en 1960, par le Premier ministre<sup>27</sup>. Dans la coulisse, il prépare un renversement d'alliance avec le PSB-BSP<sup>28</sup>. C'est, effectivement, une ligne qualifiée de « travailliste » qui prévaut peu après. Sous le gouvernement Lefèvre-Spaak (1961-1965), le président de l'aile

23. P. PASTURE, *Kerk...*, *op. cit.*, p. 442. À O. Behogne (Charleroi), H. Willot (Mons), L. Delhache (Nivelles), R. Pêtre (Soignies), N. Duvivier (Thuin) et P. Kofferslager (Verviers), élus lors des scrutins antérieurs, s'ajoutent J. Debucquoy (Bruxelles), M. Decarpenterie (Tourmai-Ath) et V. Barbeaux (Dinant-Philippeville). Cf. J. SMITS, *Les standen...*, *op. cit.*, p. 72-75. À la différence de cet auteur, nous ne considérons pas M. Jaminet (Namur) et A. Olislaeager (Liège) comme d'authentiques démocrates chrétiens.

24. *Les structures catholiques belges : le Mouvement des indépendants et des cadres (MIC)*, Bruxelles, 1959 (Courrier hebdomadaire du CRISP, n° 21).

25. P. JOYE et R. LEWIN, *L'Église et le mouvement ouvrier en Belgique*, Bruxelles, 1967, p. 295.

26. W. BEKE, *op. cit.*, p. 307-308.

27. G. EYSKENS, *De Memoires*, Tielt, 1993, p. 598-603.

28. Parti socialiste belge - Belgische socialistische partij.

francophone du MOC-ACW jouit d'une grande influence. Il a l'oreille du Premier ministre. Il inspire une réforme fiscale<sup>29</sup>, mise en œuvre par la suite par André Dequae<sup>30</sup>, mais dont la radicalité est estompée sous la pression de la droite catholique<sup>31</sup>. Sans doute n'est-il pas devenu ministre des Finances, comme on pouvait s'y attendre : sa désignation s'est heurtée à un *veto* comminatoire de la fraction conservatrice du PSC-CVP<sup>32</sup>. Il n'empêche : dans les faits, Oleffe est un des principaux points d'appui de la coalition de centre gauche. L'aile droitière du Parti social chrétien opte alors pour la confrontation, en sabotant littéralement l'action gouvernementale<sup>33</sup> : elle craint manifestement une translation d'une partie de son électorat vers le PLP-PVV<sup>34</sup>, qui s'est ouvert entre-

29. Il s'agit d'instaurer une perception plus efficace et plus équitable de l'impôt par la combinaison de trois mécanismes : la globalisation des revenus professionnels, mobiliers et immobiliers, jusqu'alors taxés de manière séparée, l'établissement d'une véritable progressivité des taux et le prélèvement à la source par l'application d'un précompte. Préparé avec Jean Hallet, attaché au service d'études du MOC, le projet est présenté devant les instances de la CSC-ACV, du MOC-ACW, du PSC-CVP, ainsi qu'à un groupe de travail mixte constitué par les syndicats chrétiens et socialistes. Cf. le témoignage de Jean Hallet publié dans J. NEUVILLE et al., *op. cit.*, p. 208.

30. André Dequae est né à Courtrai, le 3 novembre 1915, et décédé le 18 août 2006. Il est successivement ministre de la Reconstruction (1950), des Colonies (1950-1954), du Commerce extérieur (1958), de la Coordination économique (1960-1961) et des Finances (1961-1965). Il fait partie du bureau de la Chambre (1958-1960, 1965-1974) et préside l'assemblée (1974-1977). Il est aussi président du Boerenbond et du conseil d'administration de la Banque Bruxelles-Lambert. Cf. *La Libre Belgique*, 19-20 août 2006. Comme ministre des Finances, André Dequae fait appel à l'expertise d'Oleffe, nommé Commissaire spécial à la réforme fiscale.

31. W. BEKE, *op. cit.*, p. 323-327.

32. J. NEUVILLE et J. YERNA, *Le choc de l'hiver 60-61. Les grèves contre la loi unique*, Bruxelles, 1990, p. 129-130.

33. P. WYNANTS, *Le « centre »...*, *op. cit.*, p. 52-53.

34. Parti pour la liberté et le progrès - Partij voor de vrijheid en de vooruitgang. Telle est la dénomination adoptée, en 1961, par l'ancien Parti libéral.

temps aux chrétiens et se pose en défenseur de l'économie de marché face au « travaillisme »<sup>35</sup>.

Au plan régional, les organisations ouvrières chrétiennes donnent de la voix pour obtenir leur dû en termes de représentation politique. En 1961, Olivier Grégoire, ancien secrétaire général et vice-président du MOC<sup>36</sup>, dresse ce réquisitoire<sup>37</sup> :

« Hélas, il arrive que des comités d'arrondissement du PSC soient uniquement à l'image d'une classe sociale et d'une tendance d'opinion ; il arrive encore que les travailleurs en soient pratiquement et totalement rejetés (...). Dans un parti qui veut grouper les électeurs de toute condition sociale, il convient que ceux-ci se reconnaissent dans la représentation parlementaire ; cela veut dire que les parlementaires, autant que les représentants provinciaux et communaux, ne peuvent être choisis dans une seule tendance d'opinion. De ce point de vue, il faut dire que, si la situation est satisfaisante à la Chambre des députés, elle l'est moins au sein des assemblées provinciales et ne l'est absolument pas au Sénat où, pour l'ensemble de la Wallonie, il n'y a pas un seul sénateur élu<sup>38</sup> qui émane du MOC. La droite a-t-elle décidé de se battre pour une Chambre des Lords ? »

Dans différentes fédérations, les dirigeants du MOC tirent la leçon de l'échec des Commissions politiques régionales, instituées

35. Sur les mœurs du libéralisme en Belgique, cf. l'aperçu synthétique que j'ai proposé sous le titre *Le libéralisme francophone avant l'ère Reynders*, dans *La Revue Nouvelle*, t. 120, octobre 2005, p. 58-67 (avec bibliographie).

36. De 1948 à 1960. Membre du PSC, O. Grégoire représente longtemps le Mouvement dans les instances de ce parti. Après 1960, il reste le titulaire de la chronique politique des *Dossiers de l'action sociale catholique* (= *DASC*), revue publiée par le MOC. Cf. E. GERARD, *Le MOC-ACW*, dans E. GERARD et P. WYNANTS (s. dir.), *op. cit.*, t. 2, p. 627.

37. O. GRÉGOIRE, *Le Mouvement ouvrier chrétien et la politique*, dans *DASC*, t. 38, mai-juin 1961, p. 352.

38. En Wallonie, la désignation de sénateurs provinciaux et cooptés (dont le Liégeois Léon Servais) ne permet guère de réduire ce déséquilibre initial.

après guerre pour formaliser leurs relations avec les « amis » du PSC. De la fin des années cinquante à 1964, dans certains arrondissements wallons<sup>39</sup>, les travailleurs chrétiens s'organisent en groupes structurés, mais distincts du Mouvement, afin de renforcer leur présence dans les organes et sur les listes du parti. Se forment ainsi le Groupe d'étude et d'action des travailleurs chrétiens, devenu Mouvement des travailleurs chrétiens, à Mons-Borinage, la Commission politique des travailleurs chrétiens à Dinant-Ciney, le Mouvement des travailleurs chrétiens (MTC) à Charleroi<sup>40</sup>, la Démocratie chrétienne liégeoise (DCL), le Mouvement des démocrates chrétiens à Huy. Des groupes similaires sont en gestation à Marche, Verviers et Waremme. Lors des élections communales du 11 octobre 1964, les résultats obtenus en termes d'influence sont jugés encourageants, à deux exceptions près : à Liège, la DCL, non reconnue comme interlocutrice par une droite dure, doit déposer sa propre liste, qui obtient deux sièges ; à Huy, les démocrates chrétiens n'ont d'autre alternative que le boycottage du PSC local, verrouillé par le député conservateur Eugène Charpentier<sup>41</sup>.

---

39. F. DEBUYST, *La fonction parlementaire en Belgique : mécanismes d'accès et images*, Bruxelles, 1967, p. 221-231, 247-257 et 271 ; *Facteurs de changement dans le monde catholique, socialiste et libéral, à la veille des élections communales d'octobre 1964*, t. 2, Bruxelles, 1964 (Courrier hebdomadaire du CRISP, n° 254) ; *Les polls préparatoires aux élections législatives de mai 1965*, t. 4, Bruxelles, 1965 (Courrier hebdomadaire du CRISP, n°s 285-286).

40. Sur le MTC, cf. également É. PIRSON (s. dir.), *Histoire du Mouvement ouvrier chrétien à Charleroi, 1886-1990*, Charleroi-Bruxelles, 1995, p. 132-136.

41. O. GRÉGOIRE, *Remous au PSC*, dans *DASC*, t. 41, juillet-août 1964, p. 537-541. Figure de proue de l'aile droite du parti, Eugène Charpentier, conseiller communal depuis 1938, représente l'arrondissement de Huy-Waremme à la Chambre de 1946 à 1974. Cf. P. VAN MOLLE, *Le Parlement belge 1894-1969*, Ledeborg-Gand, 1969, p. 41.

Frédéric Debuyst<sup>42</sup> a bien mis en lumière la dynamique qui s'enclenche à ce stade :

« Ces divers exemples, concernant le PSC des arrondissements wallons, concourent à montrer une situation générale de déséquilibre dans les rapports de force. Tant que le déséquilibre est peu perçu, le statu quo dans le mode de représentation ne donne pas lieu à des tensions internes. Mais si le déséquilibre s'accroît, si l'organisation plus poussée d'un groupe social [NDLR : en l'occurrence, les travailleurs] lui permet d'accentuer ou de préciser ses revendications, la sous-représentation aux postes de commande de ce groupe en expansion apparaît de plus en plus anormale et insoutenable. Des conflits éclatent si des accords ne peuvent modifier l'organisation des instances de décision. »

C'est bien ce qui se produit en 1964 : crispée dans son hostilité au gouvernement Lefèvre-Spaak, la droite catholique se mobilise pour endiguer la poussée démocrate chrétienne, au grand dam de la direction du MOC francophone. Celle-ci hausse le ton à son tour, lors du XXI<sup>e</sup> congrès du Mouvement, tenu du 22 au 24 mai 1964<sup>43</sup>.

Le secrétaire général, Victor Michel<sup>44</sup> réitère l'appui du MOC au PSC-CVP : ce dernier serait le « seul parti dont la

42. F. DEBUYST, *op. cit.*, p. 229-230.

43. On trouve de larges extraits des discours qui y sont prononcés dans J. VERHOEVEN, *Démocratie chrétienne. Origines et perspectives*, Bruxelles, 1979, p. 87-95.

44. Victor Michel est né à Limbourg, le 20 septembre 1915, et décédé à Bruxelles, le 5 novembre 1982. Après avoir présidé la JOC (1940-1943) et le Mouvement Populaire des Familles (1944-1949), il est successivement secrétaire général adjoint (1950-1960), secrétaire général (1960-1973), puis président national du MOC (1973-1979). Il siège au Comité national (1958-1964), puis au Bureau national (1964-1968) du PSC-CVP, avant d'être membre du Comité directeur du PSC. En juin 1979, il est élu au Parlement européen, mandat qu'il

doctrine, le programme et l'organisation sont en rapport avec les objectifs poursuivis par les organisations ouvrières chrétiennes »<sup>45</sup>, pour autant qu'il demeure attaché à son programme de bien commun<sup>46</sup>. C'est pourquoi les composantes du MOC invitent leurs membres à y adhérer, leurs militants et leurs cadres à y exercer des responsabilités. Statistiques à l'appui<sup>47</sup>, le même orateur conteste formellement la thèse d'une domination du PSC francophone par le monde du travail : alors que les salariés et les appointés représenteraient, selon les régions, 35 à 70 % de l'électorat social chrétien<sup>48</sup>, la part de ces milieux, dans les instances du parti et dans les assemblées électives, demeurerait nettement inférieure à de telles proportions.

De son côté, Oleffe se lance dans une charge véhémement contre les conservateurs, qualifiés de « rebelles », d' « attardés », de « dissidents de l'intérieur qui ont fait un choix politique définitif : celui de s'opposer à l'influence de nos organisations,

exerce jusqu'à sa mort. Cf. P. WYNANTS, *Michel Victor*, dans *Nouvelle Biographie Nationale*, t. 6, Bruxelles, 2001, p. 263-266.

45. Dans la même ligne, un autre dirigeant écrivait, en 1961 : « Le Mouvement ouvrier chrétien ne peut traiter qu'avec un parti qui respecte ou partage son idéologie ; or, dans les contingences actuelles, il n'est qu'un parti qui réponde à cette exigence, c'est le Parti social chrétien ». Cf. O. GRÉGOIRE, *Le Mouvement...*, *op. cit.*, p. 349.

46. « La formule de parti unitaire n'est pas mise en cause par le MOC, mais à la condition qu'il soit vraiment un parti ayant un programme de bien commun axé sur la doctrine sociale de l'Église et que chacun s'y sente chez soi », précise à son tour O. GRÉGOIRE, *Remous...*, *op. cit.*, p. 540.

47. Selon V. Michel, les proportions de mandataires « en liaison avec le MOC » seraient alors les suivantes : aile wallonne du Comité national, 3 sur 14 ; aile wallonne du Bureau national, 1 sur 5 ; Comités régionaux, 11 sur 96 ; parlementaires, 17 sur 43 ; conseillers provinciaux (trois provinces wallonnes), 8 sur 42. Cf. J. VERHOEVEN, *op. cit.*, p. 91.

48. Il existe, à l'époque, des polémiques sur l'importance de la fraction ouvrière au sein de l'électorat social chrétien. En 1956, les socialistes R. De Smet et R. Evalenko l'estiment à un tiers, sur base de chiffres de 1954. Contestant cette évaluation, le Service d'études du MOC avance, en 1959, la fourchette de 35 à 70 %, avec une moyenne oscillant entre 55 et 58 %. Cf. P. JOYE et R. LEWIN, *op. cit.*, p. 323-324.

sinon d'arrêter le progrès social ». Il met la direction du PSC-CVP en demeure de faire observer la discipline de groupe et la ligne politique tracée par les congrès sociaux chrétiens, en mâtant la fronde des élus conservateurs montés contre Theo Lefèvre, « ce Premier ministre courageux ». C'en est assez, tonne-t-il : il est intolérable qu'en certains endroits – il pense surtout à Liège – « ceux qui soutiennent la politique nationale soient contraints, pour se faire entendre, de se battre en dehors des organes statutaires, sinon même en dehors du parti ».

Il n'en faut pas davantage pour déclencher une cascade de polémiques<sup>49</sup>. Le conservateur Augustin Roberti<sup>50</sup> réplique en attaquant personnellement Victor Michel. En substance, il accuse le MOC de vouloir « défigurer » le PSC, en le transformant en « parti ouvrieriste ». Il reçoit en retour une philippique d'Olivier Grégoire, lequel ironise sur « les magnifiques étendards » sociaux chrétiens que seraient les conservateurs liégeois. La guerre des tendances atteint un paroxysme.

Profondément divisé entre partisans et adversaires du gouvernement Lefèvre-Spaak, tiraillé entre des démocrates chrétiens offensifs et des conservateurs prompts à monter sur leurs ergots pour tenir leur rang, le PSC-CVP s'apprête à subir le choc des élections législatives, programmées pour le 23 mai 1965. Comme d'autres responsables de *standen*, Oleffe est invité à marquer son adhésion à un manifeste de soutien au parti<sup>51</sup>. Il hésite

49. Voir les documents cités par J. VERHOEVEN, *op. cit.*, p. 95-99.

50. Représentant de la bourgeoisie et des classes moyennes, A. Roberti a été le premier président de l'aile francophone du PSC-CVP, de 1945 à 1950. Il n'a exercé ni mandat parlementaire, ni fonction ministérielle. Cf. W. DEWACHTER, *op. cit.*, p. 175-176.

51. Le manifeste présente le PSC-CVP comme « un grand parti d'inspiration chrétienne et démocratique », « garantie indispensable pour le maintien du pluralisme des institutions ». Cf. *Structures et évolution du « monde catholique » en Belgique*, Bruxelles, 1967, p. 45-46 (Courrier hebdomadaire du CRISP, n° 353).

à s'exécuter, pressentant l'opposition d'une partie de sa base<sup>52</sup>. Il s'incline finalement, pour ne pas se désolidariser de l'ACW, non sans avoir obtenu d'ultimes concessions en faveur de la démocratie chrétienne lors de la finalisation des listes électorales<sup>53</sup>.

Le scrutin<sup>54</sup> tourne mal pour le PSC-CVP. Ce dernier pâtit du transfert d'une partie de son électorat conservateur vers le PLP-PVV, mais aussi de la percée des listes communautaires. Si la proportion de démocrates chrétiens, parmi les députés wallons du PSC, passe à 50 %, elle se calcule sur un nombre moindre d'élus<sup>55</sup>.

Au plan régional, les positions de la démocratie chrétienne se sont globalement renforcées, même si les situations demeurent très différentes selon les arrondissements. Les relations avec les structures du PSC sont traditionnellement bonnes dans le Centre, le Luxembourg, à Verviers et à Waremme<sup>56</sup>. Elles sont correctes, sans plus, à Charleroi et à Namur. Dans le premier arrondissement, le MTC doit batailler ferme, avec l'appui d'Oleffe<sup>57</sup>, pour que son candidat accède à la députation<sup>58</sup>. Dans le second, la démocratie chrétienne ne décroche pas de siège, mais elle peut nourrir l'espoir d'en obtenir un en cours de législature, via une suppléance<sup>59</sup>. Les

52. Il s'agit de militants et de cadres gagnés au fédéralisme, mais aussi de responsables d'organisations à finalité apostolique qui refusent, par principe, toute identification à un parti politique. Cf. P. WYNANTS, *André Oleffe...*, *op. cit.*, p. 31.

53. W. BEKE, *op. cit.*, p. 338-339 ; P. PASTURE, *Kerk...*, *op. cit.*, p. 267.

54. *Les élections législatives du 23 mai 1965*, Bruxelles, 1965 (Courrier hebdomadaire du CRISP, n° 288).

55. Neuf sur dix-huit. Cf. P. PASTURE, *Kerk...*, *op. cit.*, p. 441-442.

56. V. GOFFART, *La démocratie chrétienne en Wallonie*, dans *La Revue Nouvelle*, t. 43, 1966, p. 121.

57. F. DEBUYST, *op. cit.*, p. 251.

58. Il s'agit d'Alfred Califice (Melen, 2 octobre 1916 - Charleroi, 10 mars 1999). Permanent syndical et président de la fédération hennuyère de la CSC (1947-1965), l'intéressé sera député de Charleroi (1965-1978), sénateur (1978-1985) et plusieurs fois ministre (1972-1980). Cf. P. DELFORGE, *Califice Alfred*, dans P. DELFORGE, Ph. DESTATTE et M. LIBON (s. dir.), *Encyclopédie du Mouvement wallon (=EMW)*, t. 1, Charleroi, 2000, p. 223-224.

59. *Les polls...*, *op. cit.*, p. 30-38.

rapports avec le PSC demeurent plus ou moins tendus dans d'autres sous-régions<sup>60</sup>. Il en est ainsi à Liège<sup>61</sup>, bien que la DCL, enfin reconnue comme tendance organisée, ait désormais son parlementaire<sup>62</sup>. À Dinant-Philippeville<sup>63</sup>, il faut un arbitrage des instances nationales du parti pour que Victor Barbeaux<sup>64</sup> soit « repêché » comme sénateur provincial. Dans l'arrondissement de Mons<sup>65</sup>, l'éviction du démocrate chrétien Hilaire Willot<sup>66</sup>, au profit d'un « sans famille »<sup>67</sup>, suscite un vif mécontentement. Il en est de même à Ath où les démocrates chrétiens, n'obtenant pas le siège de conseiller provincial demandé, décident, avec le soutien d'Oleffe<sup>68</sup>, de ne pas figurer sur les listes sociales chrétiennes.

Publiée au début de 1966 dans *La Revue Nouvelle*, une analyse de Vincent Goffart<sup>69</sup> identifie bien les perspectives envisagées alors par les chefs de file de la démocratie chrétienne francophone. Il est impensable de se constituer en parti distinct du

60. V. GOFFART, *op. cit.*, p. 121.

61. F. DEBUYST, *op. cit.*, p. 247-250.

62. En la personne d'André Magnée (Liège, 5 mai 1930 - Liège, 2 février 1988). Permanent de la centrale des métallurgistes de la CSC dans la Basse-Meuse, il siègera à la Chambre de 1965 à 1978. Cf. P. DELFORGE, *Magnée André*, dans *EMW*, *op. cit.*, t. 2, p. 1054-1055.

63. F. DEBUYST, *op. cit.*, p. 253-254.

64. Victor Barbeaux (Seilles, 23 juillet 1913 - Coxyde, 6 février 1978) est secrétaire du MOC de l'arrondissement de Dinant (1945-1958), avant de devenir député (1958-1961), sénateur provincial (1965-1971), puis à nouveau membre de la Chambre des représentants (1971-1978). Cf. P. DELFORGE, *Barbeaux Victor*, dans *EMW*, *op. cit.*, t. 1, p. 118-119.

65. *Les polls...*, *op. cit.*, p. 44-50.

66. Né à Rebecq, le 24 juin 1912, ancien permanent jociste, il est député PSC de l'arrondissement de Mons de 1946 à 1965. Cf. P. VAN MOLLE, *op. cit.*, p. 384.

67. En l'occurrence, Yves Urbain, ancien ministre et sénateur provincial sortant. Cf. F. DEBUYST, *op. cit.*, p. 256-257. Les « sans famille » sont les centristes de l'époque : ils refusent de choisir entre les ailes gauche et droite du parti.

68. R. DRESSE, *Histoire du Mouvement ouvrier chrétien, Ath-Lessines-Enghien*, Ath, 1992, p. 81-83.

69. V. GOFFART, *op. cit.*, p. 135-137.

PSC, sous peine de connaître le même échec que l'Union Démocratique Belge en 1946. Dans l'immédiat, il convient de « réclamer une part du gâteau plus substantielle », au vu de l'assise sociologique des organisations ouvrières, quitte à reconstituer un *stand* au sein du PSC-CVP<sup>70</sup>. À moyen terme est envisagée la création d'un mouvement plus structuré à l'intérieur du parti, avec groupes locaux et régionaux distincts, adhésions individuelles à ce courant et perception de cotisations pour son compte. Un tel mouvement porterait les revendications du MOC, tout en jouissant d'une autonomie à son égard, afin de ratisser plus large. Deux initiatives sont lancées en ce sens, en 1966 : d'une part, à la Chambre comme au Sénat, un certain nombre d'élus patronnés par le MOC tient assez régulièrement des réunions de sous-groupe, distinctes de celles convoquées par le PSC ; d'autre part, en mars de la même année, une Fédération de la démocratie chrétienne wallonne voit temporairement le jour<sup>71</sup>. Le projet avorte. Il resurgira en 1970-1971, dans un contexte tout autre.

### **Le ressac (1966-1970)**

Le processus de structuration de la démocratie chrétienne francophone connaît un coup d'arrêt durant plus de quatre ans. À partir de 1966, en effet, le clivage centre-périphérie, alimenté par « l'affaire de Louvain »<sup>72</sup>, bouleverse la donne politique. L'heure n'est plus avant tout aux luttes d'influence entre progressistes et conservateurs, mais à l'affrontement entre francophones et néerlandophones. On ne rappellera pas ici les épisodes marquants

---

70. F. DEBUYST, *op. cit.*, p. 271, observe, lui aussi, que la direction nationale du MOC est « assez favorable à l'institutionnalisation de la représentation démocrate chrétienne sous forme de *stand* ».

71. P. JOYE et R. LEWIN, *op. cit.*, p. 325-326.

72. Outre les publications citées dans la note 4, cf. P. WYNANTS, *L'épiscopat et le « Walen buiten »*, dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, t. 18, 2004, fasc. 3, p. 147-149.

du contentieux communautaire des années soixante<sup>73</sup> : ils se soldent par la chute du gouvernement Vanden Boeynants, la scission de l'Université de Louvain, le « distanciellement »<sup>74</sup> entre PSC et CVP, puis entre MOC et ACW. Le débat institutionnel provoque des fissures de plus en plus nettes, tant à l'intérieur du « pilier » catholique qu'au sein du Mouvement ouvrier chrétien wallon et bruxellois : unitaristes, décentralisateurs et fédéralistes ne sont plus sur la même longueur d'onde. Oleffe voit ses positions unitaires teintées de provincialisme remises en cause, de plus en plus ouvertement, par des cadres et des militants du Mouvement proches de Rénovation wallonne et gagnés à la cause d'une autonomie des régions<sup>75</sup>.

À l'approche du scrutin du 31 mars 1968, le PSC francophone se présente seul devant le corps électoral. Son avenir est incertain d'autant qu'à Bruxelles, une forte dissidence est emmenée par l'ancien Premier ministre Vanden Boeynants. Le président du MOC et son entourage ne peuvent éluder la question suivante : quelle attitude adopter à l'égard du PSC « orthodoxe » ?

---

73. Cf. entre autres, A. LETON et A. MIROIR, *Les conflits communautaires en Belgique*, Paris, 1999, p. 87-117 ; X. MABILLE, *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*, 4<sup>e</sup> éd., Bruxelles, 2000, p. 327-337 ; E. WITTE, *Groeiende spanningen tussen de gemeenschappen en de toestandkoming van een gefederaliseerd België*, dans E. WITTE, J. CRAEYBECKX et A. MEYNEN, *Politieke geschiedenis van België van 1830 tot heden*, Anvers-Bruxelles, 1997, p. 369-371.

74. Peu conforme au génie de la langue française, ce néologisme est utilisé à l'époque. On emploie plutôt aujourd'hui le terme de « distanciation ».

75. P. WYNANTS, *André Oleffe...*, *op. cit.*, p. 26-35.

Ils y répondent en menant une analyse sur l'évolution des clivages<sup>76</sup>, qui tient en trois points et en une conclusion. Tout d'abord, la ligne de fracture communautaire coupe désormais l'échiquier politique en deux sous-ensembles distincts : en Wallonie et à Bruxelles, les démocrates chrétiens ne peuvent plus compter que sur leurs propres forces. Ensuite, la progression électorale antérieure des libéraux et des partis communautaires manifeste une certaine affirmation du pluralisme idéologique, mais pareille évolution ne touche guère encore le « monde » socialiste : c'est pourquoi, dans le chef du MOC, une renonciation à l'étiquette chrétienne n'est pas à l'ordre du jour. Enfin, les tensions communautaires affaiblissent le poids des forces progressistes, tant parmi les socialistes que dans les milieux chrétiens ; interclassistes, les formations communautaires – notamment le Rassemblement wallon et le FDF – accentuent ce phénomène, au point qu'elles ne peuvent constituer, pour un mouvement ouvrier, une alternative crédible au vote exprimé en faveur des partis traditionnels. Aux yeux d'Oleffe et de ses proches, il s'ensuit que le Mouvement ouvrier chrétien wallon et bruxellois doit continuer sa politique de forte présence au sein du PSC.

Un autre paramètre renforce ce choix stratégique. Le parti s'est débarrassé d'une fraction de sa « mauvaise graisse »<sup>77</sup> conservatrice, passée dans les rangs libéraux. Dès lors, la démocratie chrétienne pourrait y trouver un nouvel espace d'expansion. Dans le programme social chrétien, dans les hommes qui l'incarnent<sup>78</sup>, Oleffe et ses conseillers croient discerner

---

76. J.-F. DECHAMPS, *Crise des relations communautaires et autres « niveaux de conflit » traditionnels*, dans *DASC*, t. 45, mars-avril 1968, p. 221-224.

77. Selon l'expression polémique de Th. Lefèvre.

78. En particulier Léon Servais (1907-1975), prédécesseur d'Oleffe à la présidence de l'aile francophone du MOC-ACW, devenu sénateur en 1950, puis ministre à différentes reprises (1958-1968 et 1972). L'intéressé accède à la présidence du PSC, le 18 juillet 1968. Il sera réélu à cette fonction les 31 mai 1969 et 22 juin 1970. Cf. E. GERARD, *Le MOC-ACW*, dans E. GERARD et

l'ébauche d'un « virage à gauche modéré, mais réel »<sup>79</sup>. C'est pourquoi le MOC choisit de donner, *urbi et orbi*, son « feu vert au PSC francophone »<sup>80</sup>, dans l'espoir d'y accroître son influence.

Le verdict des urnes<sup>81</sup> – une perte de quatre sièges sur dix-huit en Wallonie, une déroute dans la capitale – ne l'amène pas à changer de cap<sup>82</sup>. Au cours des mois suivants, au contraire, des représentants du Mouvement participent activement à la révision du programme, du fonctionnement et des structures du PSC<sup>83</sup>, constitué officiellement en parti autonome, le 31 mai 1969. Toutefois, ce soutien ne permet pas le redressement de la formation sociale chrétienne. Celle-ci s'avère, en effet, incapable de renouveler son personnel politique. Elle pâtit d'un « exode des intellectuels », séduits par le Rassemblement wallon et par le FDF<sup>84</sup>. Dans un climat de plus en plus délétère, les querelles entre démocrates chrétiens et conservateurs resurgissent de plus belle. Voici venu, note Charles-Ferdinand Nothomb, « le temps de la grande déprime »<sup>85</sup>.

Dans les rangs du MOC, André Oleffe est progressivement débordé par une tendance fédéraliste de gauche. Au sein du Mouvement, la prise de conscience wallonne s'accompagne, en effet, d'une radicalisation des positions socio-économiques et de velléités de rupture à l'égard des cloisonnements idéologiques

---

P. WYNANTS (s. dir.), *op. cit.*, t. 2, p. 595 ; P. VAN MOLLE, *op. cit.*, p. 298-299.

79. J.-F. DECHAMPS, *op. cit.*, p. 224.

80. V. MICHEL, *Feu vert au PSC francophone pour tenir tête !*, dans *Démocratie*, t. 2, mars 1968, p. 1.

81. *Les élections législatives du 31 mars 1968*, Bruxelles, 1968 (Courrier hebdomadaire du CRISP, n° 402).

82. M. BASTIN, *Des élections pour rien ?*, dans *DASC*, t. 45, mars-avril, 1968, p. 195.

83. D. DUSTIN, *Les structures du Parti Social Chrétien de la distanciation de 1968 à nos jours*, dans W. DEWACHTER et al. (s. dir.), *op. cit.*, p. 224-231.

84. P. WYNANTS, *Le « centre »...*, *op. cit.*, p. 53-54.

85. Ch.-F. NOTHOMB, *La vérité est bonne*, Bruxelles, 1987, p. 35 et 80.

traditionnels, hérités de la ligne de fracture Église-État<sup>86</sup>. Le climat très agité du printemps 1969 n'y est pas étranger.

Paul Vanden Boeynants, leader bruxellois de la droite sociale chrétienne, met le feu aux poudres, en mars 1969 : il préconise une recomposition du paysage politique par le regroupement des conservateurs et des unitaristes, tant catholiques que libéraux, en une nouvelle formation<sup>87</sup>. Le 12 avril, lors de la 51<sup>e</sup> Semaine sociale wallonne tenue à Cointe, Jean Hallet, vice-président du MOC, réplique à ce coup de barre vers la droite : il fait siennes les causes du fédéralisme et du rassemblement des progressistes<sup>88</sup>. Dès le lendemain, à Charleroi, un mouvement politique appelé Objectif '72 Wallonie-Bruxelles est fondé pour promouvoir ces deux thématiques, par des cadres du Mouvement ouvrier chrétien, des intellectuels et des militants issus de la démocratie chrétienne<sup>89</sup>. Le 1<sup>er</sup> mai, en écho à l'émergence d'un tel courant, le président du Parti socialiste, Léo Collard, lance un appel au rassemblement des progressistes en direction des catholiques de gauche. Cet appel sera suivi de contacts avec la direction du MOC, mais il ne connaîtra pas d'aboutissement<sup>90</sup>.

86. P. VERJANS, *Les démocrates chrétiens wallons pris en tenailles*, dans W. BEERTEN et al., *Le rassemblement des progressistes 1944-1976*, Bruxelles, 1999, p. 131-132.

87. P. PASTURE, *Kerk...*, *op. cit.*, p. 378.

88. J. HALLET, *Faire de la Wallonie une société de participation*, dans M. DELBOVIER et al., *Une Wallonie pour les travailleurs*, Bruxelles, 1969, p. 204-205 et 212-213.

89. V. GOFFART, *De la démocratie chrétienne... à Objectif '72*, dans *La Revue Nouvelle*, t. 50, 1969, p. 527-529 ; J.-F. POTELLE, *Objectif '72 Wallonie-Bruxelles*, dans *EMW*, *op. cit.*, t. 3, p. 1199-1200.

90. Et ce malgré une réponse plutôt positive, mais conditionnelle, donnée par V. MICHEL, *Après l'appel de Léo Collard. Oui, MAIS dans la clarté, la franchise et le respect mutuel*, dans *Démocratie*, t. 3, mai 1969, p. 1 et 3. Selon P. VERJANS, *op. cit.*, p. 134, l'échec de l'entreprise serait dû fondamentalement à « une méfiance réciproque basée sur une longue pratique d'appareils idéologiquement adversaires, jusqu'aux années précédentes, et ensuite progressivement concurrents en termes d'efficacité de service ». Pour un diagnostic plus précis, cf. P. DELWIT, *L'accueil mitigé des socialistes*, dans W. BEERTEN et al.,

Oleffe reste en dehors de la partie d'échecs en cours : s'il accepte le cap fédéraliste du bout des lèvres, voire avec des pieds de plomb, il ne croit pas à une entente structurée entre organisations ouvrières chrétiennes et socialistes pour constituer une « union des gauches »<sup>91</sup>.

Dans les rangs démocrates chrétiens, l'éparpillement des forces est manifeste, à l'approche des élections communales du 11 octobre 1970<sup>92</sup>. Le gros de la troupe demeure sans doute fidèle au PSC. Des minorités significatives s'égaillent, cependant, pour constituer des alliances ou des cartels avec le FDF, le Rassemblement wallon, voire le Parti communiste<sup>93</sup>. L'unité des principaux groupes régionaux de la démocratie chrétienne n'y résiste pas : ainsi, le MTC de Charleroi et la DCL de Liège sont profondément divisés. Consterné, Oleffe voit s'anéantir une part de ses efforts antérieurs : « Le pluralisme politique va nous coûter cher », dit-il en substance<sup>94</sup>. À ses yeux, en effet, la dispersion des forces vives du MOC risque d'affaiblir le poids du Mouvement à l'intérieur du PSC, que l'Ottintois considère toujours comme seul

---

*op. cit.*, p. 85-126 ; J.-L. JADOULLE et P. WYNANTS, *Les engagements en dehors du Parti catholique et du Parti social chrétien*, dans J. PIROTTE et G. ZELIS (s. dir.), *Pour une histoire du monde catholique au 20<sup>e</sup> siècle, Wallonie-Bruxelles. Guide du chercheur*, Louvain-la-Neuve, 2003, p. 240-241, 261-262.

91. Il aurait dit à ce propos : « Moi, je ne rêve pas ». Cf. *La Cité*, 19 août 1975.

92. M. BASTIN, *La démocratie chrétienne politique en Belgique francophone*, dans *La Revue Nouvelle*, t. 52, 1970, p. 281-294. Épinglons ce diagnostic (p. 292-293). « Pour la démocratie chrétienne francophone à la veille des élections communales, c'est l'éclatement. Ses candidats s'éparpillent dans toutes les directions (...), faute d'une structure d'action politique et d'une véritable direction politique (...). Le problème est de savoir s'il est possible encore de rendre à la démocratie chrétienne francophone une force de négociation suffisante pour traiter avec les autres forces, dans la mutation générale [ NDLR : du système politique] qui est entamée ».

93. Cf. *Les principaux facteurs de changement politique à la veille des élections communales du 11 octobre 1970*, t. 1 et 3, Bruxelles, 1970 (Courrier hebdomadaire du CRISP, n<sup>os</sup> 487-488 et 492-493).

94. Propos rapporté par François Martou. Voir P. PIRET, *François Martou. Demain il fera jour...*, Charleroi, 2006, p. 30.

relais politique « naturel »<sup>95</sup>. Or, telle n'est plus la vision d'une part croissante des cadres et des militants des organisations ouvrières chrétiennes, gagnés aux thèses du fédéralisme et du rassemblement des progressistes. Le président du MOC se trouve en porte-à-faux avec les aspirations d'une fraction non négligeable de sa base<sup>96</sup>.

### Un coup de poker manqué (1970-1972)

La mise en sommeil d'Objectif '72 Wallonie-Bruxelles et la cacophonie à laquelle donne lieu le scrutin communal d'octobre 1970 interpellent la direction du MOC. Le Bureau national (francophone) estime qu'il est indispensable de rétablir une cohésion dans l'action politique. Emmenée par Oleffe, la majorité de ses membres envisage de promouvoir, sous le nom de Démocratie chrétienne pour la Wallonie, un « mouvement de pensée et d'action » distinct du MOC et de ses organisations, mais qui bénéficierait de leur appui. Organisé sur la base d'affiliations individuelles, ce regroupement serait ouvert à celles et ceux qui en partageraient « les objectifs et le programme »<sup>97</sup>. À ce stade, il n'est nullement précisé à quel(s) parti(s) – le singulier ou le pluriel ont ici leur importance – se rattacherait la Démocratie chrétienne à constituer de la sorte.

Le 2 décembre 1970, lors d'une réunion des membres wallons du Bureau national, Oleffe abat ses cartes : il s'agirait de négocier une entrée en force au sein du seul PSC, avec parité des influences entre la Démocratie chrétienne pour la Wallonie et le

---

95. Alors vice-président du MOC et secrétaire général de l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes, Jean Hallet confirme cette position d'Oleffe : « Il pensait que nos organisations avaient grand besoin d'un relais politique, le PSC, et que la démocratie chrétienne ne pouvait peser qu'en formant un bloc soudé au sein de cette formation » (entretien avec l'auteur, 24 février 2007).

96. P. WYNANTS, *André Oleffe...*, *op. cit.*, p. 46.

97. J. VERHOEVEN, *op. cit.*, p. 103-105.

reste du parti, tant dans les instances dirigeantes que dans la représentation parlementaire<sup>98</sup>. Aussitôt, ce projet se heurte à deux résistances<sup>99</sup> : la première émane de la droite sociale chrétienne, peu encline à subir une *capitis diminutio* ; la seconde est portée par les « régionalistes » du MOC, très remuants à Liège, Charleroi, Mons et Bruxelles<sup>100</sup>.

La stratégie présidentielle soulève une véritable fronde dans certaines fédérations régionales du Mouvement. Elle alimente des débats houleux au cours des mois suivants<sup>101</sup>. Elle est pratiquement anéantie par les résultats des élections législatives du 7 novembre 1971<sup>102</sup> : la nouvelle défaite du PSC s'accompagne d'une poussée des partis fédéralistes, notamment du Rassemblement wallon, qui double sa représentation à la Chambre et devient la deuxième formation au Sud du pays.

Lorsque le Conseil général du MOC se réunit, le 26 février 1972, le rapport de force interne a basculé. La majorité des fédérations régionales s'oppose à une adhésion collective au PSC. Bien plus, le Mouvement ouvrier chrétien wallon et bruxellois entérine alors sa situation de fait : il se prononce en faveur du pluralisme politique. Autrement dit, il laisse à chacune et à chacun – cadre, militant(e) ou membre – le choix de la formation démocratique qui correspond à ses vues, tout en veillant à maintenir une certaine coordination avec ses représentations dans

98. P. VERJANS, *op. cit.*, p. 136.

99. L. PRENEEL, *Het ACW en het MOC op gescheiden wegen*, dans E. GERARD (s. dir.), *De kracht van een overtuiging. 60 jaar ACW (1921-1981)*, Zele, 1981, p. 289.

100. Trois secrétaires régionaux du MOC incarnent cette résistance interne : Louis Boulvin (Mons), Germain Cappellemans (Charleroi) et Jean Verjans (Liège). Cf. P. WYNANTS, *André Oleffe...*, *op. cit.*, p. 30.

101. Entretien de J. Wynants-Kemps, ancienne présidente de Vie Féminine et du MOC, avec l'auteur, 1<sup>er</sup> novembre 2006.

102. *Les élections législatives du 7 novembre 1971*, Bruxelles, 1971 (Courrier hebdomadaire du CRISP, n<sup>os</sup> 544 et 545).

les différents partis concernés<sup>103</sup>. Cette orientation se perpétue jusqu'à nos jours. Elle se traduit initialement par une présence significative de démocrates chrétiens dans les rangs du PSC, du FDF, du Rassemblement wallon et de l'Union démocratique et progressiste<sup>104</sup>. À présent, elle s'incarne sous la forme d'un militantisme au sein du CDH<sup>105</sup>, d'Écolo<sup>106</sup> et même du Parti socialiste<sup>107</sup>.

## Épilogue

André Oleffe a-t-il perdu l'ultime bataille politique qu'il a menée en qualité de président du MOC ? Dans les instances du Mouvement, la réponse est plutôt affirmative. Si l'on scrute l'évolution qui s'opère ultérieurement à l'intérieur du Parti social chrétien, le diagnostic est plus nuancé.

Alfred Califice<sup>108</sup> reprend, en effet, la balle au bond. Le 29 mars 1972, il lance la Démocratie chrétienne, arrondissement de Charleroi (DCC)<sup>109</sup>. Celle-ci est l'amorce d'un regroupement plus large, qui s'étend finalement à l'ensemble du Sud du pays et à la

103. P. VERJANS, *op. cit.*, p. 138.

104. Sur ces partis et sur l'action des démocrates chrétiens en leur sein, cf. J.-L. JADOULLE et P. WYNANTS, *op. cit.*, p. 229-265.

105. L'ancien secrétaire général de la CSC, Josly Piette, est ainsi l'actuel bourgmestre CDH de Bassenge.

106. Ancien secrétaire général de la CSC, Pino Carlino pousse la liste écologiste en Hainaut, à la Chambre, lors des élections législatives du 10 juin 2007.

107. Président national du MOC de 1985 à 2005, François Martou a été membre du FDF - Rassemblement wallon de 1975 à 1986. Il figure en sixième position de la liste sénatoriale du PS, lors du scrutin du 10 juin 2007. Sur l'intégration, au départ plus difficile, de cadres issus du MOC au Parti socialiste, voir X. MABILLE, *Le Parti socialiste. Évolution 1978-2005*, Bruxelles, 2005 (Courrier hebdomadaire du CRISP, n<sup>os</sup> 1867-1868).

108. À son propos, cf. note 58.

109. J. SMITS, *Les standen...*, *op. cit.*, p. 30.

capitale : par étapes, en 1973-1974, une Démocratie chrétienne de Wallonie, de Bruxelles et des cantons de l'Est se structure, comme aile gauche du PSC<sup>110</sup>.

Sous l'impulsion du président Charles-Ferdinand Nothomb<sup>111</sup> et de son équipe, mise en place à partir de mars 1972, ce parti se redresse peu à peu. À la suite du scrutin législatif du 10 mars 1974<sup>112</sup>, la représentation démocrate chrétienne y atteint 55,6 % des mandats à la Chambre, sans être entamée au Comité directeur, ni au gouvernement<sup>113</sup>. Jamais un tel résultat n'a été enregistré en Belgique francophone avant cette date. À la fois vaincu et vainqueur, Oleffe demeure un homme de paradoxes, jusqu'à son dernier souffle.

Paul WYNANTS

professeur ordinaire aux FUNDP Namur

adresse de contact :

paul.wynants@fundp.ac.be

---

110. D. DUSTIN, *op. cit.*, p. 250-251 ; J. VERHOEVEN, *op. cit.*, p. 121-128.

111. Cf. le témoignage de l'intéressé : Ch.-F. NOTHOMB, *La première décennie du Parti social chrétien autonome*, dans *Res Publica*, t. 30, 1988, p. 467-479, surtout p. 470-475. Voir également F. FRANÇOIS, *PSC, être ou disparaître*, Bruxelles, 1998, p. 68-77.

112. *Les élections législatives du 10 mars 1974*, Bruxelles, 1974 (Courrier hebdomadaire du CRISP, n° 638).

113. P. PASTURE, *Kerk...*, *op. cit.*, p. 434-452.

## Annexe : document inédit

Intitulé *Élections*, le document<sup>114</sup> dont nous publions des extraits ci-dessous est un projet d'éditorial rédigé par André Oleffe et adressé à Jean Heinen, directeur du journal *La Cité*, à la veille du scrutin du 7 novembre 1971. Il n'a pas été publié par ce quotidien, qui l'a sans doute jugé trop unilatéral. Il expose nettement les convictions du président du MOC, qui le mettront en difficulté peu après au sein de son Mouvement : soutien sans faille au PSC, pourvu que ce parti réserve une influence suffisante aux démocrates chrétiens, et méfiance envers d'autres engagements politiques, notamment au sein du FDF-Rassemblement wallon.

*Les préoccupations de demain se situent sur deux plans essentiels : la réalisation du programme approuvé jeudi 4 novembre par le Comité Exécutif du MOC et l'achèvement des réformes communautaires dans un climat d'entente et de collaboration entre Bruxellois, Flamands et Wallons. Les décisions à prendre sur ces deux plans – elles sont extrêmement nombreuses, surtout en matière économique, sociale et culturelle – passent nécessairement par l'action gouvernementale et des votes de majorité au Parlement.*

*Qu'on l'aime ou non, cette majorité de demain comprendra encore le PSC et le CVP (...). Cette constatation brutale est la raison primordiale pour laquelle des efforts considérables ont été accomplis pour renforcer la représentation démocrate chrétienne au sein de la majorité. Des résultats très réconfortants ont été atteints. Outre la présence des parlementaires actuels<sup>115</sup>, tous anciens*

---

114. Papiers Jean Heinen. Nous remercions l'intéressé de nous avoir communiqué cette pièce.

115. Oleffe fait allusion aux députés R. Pêtre (Soignies), A. Califice (Charleroi), R. Devos (Tournai-Ath), A. Magnée (Liège) et G. Schyns (Verviers),

*propagandistes du MOC ou de la CSC, aux postes-clefs sur les listes du PSC, d'autres amis<sup>116</sup> ont été propulsés à des endroits stratégiques et décisifs (...).*

*La figure parlementaire traditionnelle du PSC en est changée et celui-ci, plus que jamais, apparaît comme une convention paritaire négociée entre les couches traditionnelles du parti et les démocrates chrétiens fidèles aux organisations ouvrières.*

*Eux seuls peuvent nous aider dans la réalisation de nos objectifs. Eux seuls y sont entrés à notre demande et souvent sur notre insistance. Eux seuls bénéficient de l'appui des organisations ouvrières chrétiennes.*

*D'autres, bien sûr, traumatisés par les événements politiques récents, ont suivi un autre chemin. Ils l'ont fait à titre strictement personnel. Le Mouvement ne veut ni les juger, ni moins encore les rejeter. Ils restent, jusqu'à preuve du contraire, des amis. Mais l'expérience politique a toujours montré que chaque parti a sa logique interne de comportement et le risque est donc grand que, pris dans la discipline de parti, ils n'en viennent à s'opposer à l'action des démocrates chrétiens, voire à devenir des adversaires, même sur le plan de l'action des organisations sociales.*

*À chacun, dès lors, de prendre ses responsabilités.*

---

ainsi qu'aux sénateurs J. Kevers (Tournai-Ath-Mouscron), J. Debucquoy (Brabant), V. Barbeaux (Namur, candidat à la Chambre) et L. Servais (coopté).

116. Oleffe cite trois personnalités qui seront effectivement élues : M. Plasman (député, Nivelles), H.-F. Van Aal (député, Bruxelles-Hal-Vilvorde) et Robert Conrotte (sénateur, province de Luxembourg). Il omet H. Pierret (député, Neufchâteau-Virton). Sans doute pour renforcer son propos, il « annexe » à la démocratie chrétienne des candidats qui ne font pas, à proprement parler, partie de ce courant : ainsi G. Lutgen, futur sénateur, de tendance centriste (« sans famille »).